



Association SOUTIENS D'AVENIRS

régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée à la préfecture de Savoie le 20 avril 2015

NRA W732004931

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE « Soutiens d'avenirs »

Le 23 mars 2016 à 18 h 00., les membres présents se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au Restaurant L'Epicurial, 209 Carré Curial – 73000 Chambéry

.

Membres présents :

- Martine Jourdan Pasquier
- Eric Pasquier
- Catherine Michaud
- .
- .
- .

Membres représentés

•

Membres ayant voté par correspondance :

(bulletins de vote annexé au présent PV)

Le président rappelle que l'assemblée générale ordinaire est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Approbation du rapport moral et d'activité.
- 2 - Approbation du rapport financier
- 3 - Résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

1 – Présentation du Rapport moral.

Le bilan des actions annoncées par Soutiens d'Avenir (Humanlaya Education avant le 26/11/2015, date de modification des statuts ayant pour objet l'affirmation de l'intérêt général et le changement de nom) dans ses communications du 31/05/2015 et 10/08/2015 s'établit comme suit :



Rappels des actions annoncées :

- Recrutement d'un référent sur Katmandou,
- Organisation d'un convoiage humanitaire,
- Elaboration d'un didactiel pour la reconstruction des villages de montagne,
- Jumelage,
- Assurer l'avenir des enfants par des formations professionnelles après la classe 10,
- Assurer l'avenir des familles en créant une maison d'accueil,
- Mettre en place les outils d'information aux Soutiens d'Avenir

En cette fin mars 2016, un an après la création de l'association, il reste beaucoup à faire mais les coopérations nécessaires sur Katmandou sont en place :

- Avec la Miniland Secondary School (MLS) pour le suivi des enfants et la mise à disposition de Sumitra qui a été présentée dans la Lettre d'Information °1 comme coordinatrice. Un premier état de la situation des enfants a été transmis par Sumitra le 18 janvier. Le contrat de partenariat proposé a été accepté par Parinita Rimal la directrice de la MLS.
- Avec la Heartland Academy (HA) et son principal Karan Singh Goyala qui accueille 6 internes dont Soutiens d'Avenir va assurer le financement de la scolarité à compter de la rentrée scolaire d'avril 2016. Le président d'APC m'a informé le 10/02 qu'APC ne souhaitait plus assurer le relais financier pour ces enfants.
- Avec Laxman Arjel, le coordonnateur Népalais d'APC qui assure avec l'accord d'APC Népal le suivi des internes de la HA.

Le projet de financement d'un convoiage par conteneur vers le Népal a été abandonné car trop cher (6000 €). Pour faire parvenir à leur destinataire les vêtements collectés (3 tonnes conditionnées prêtes à partir), d'autres pistes sont à étudier, dont la bourse des tortues solidaires. A défaut, les vêtements collectés (environ 9 tonnes) sur Bourg Saint Maurice suite à l'appel du Ski Club seront vendus et l'argent sera remis au Collectif Savoie Népal.

Le Didactiel portée par l'AFPS est terminé et a été largement diffusé. Les retours du Népal sont enthousiasmes. Le gouvernement n'ayant toujours pas agit, ce document sera une aide utile à l'auto construction qui se met en place avec les associations œuvrant dans les villages de montagnes.

Concernant les Jumelages d'écoles, SA est en contact avec 3 institutrices et 1 lycée (projets pour la rentrée scolaire de septembre 2016). Ils pourront se mettre en œuvre à la MLS, Parinita Rimal sa directrice ayant formulé un accord enthousiasme pour ces possibilités de jumelage de classes.

Sur la mise en place de formations professionnelles, Parinita propose de créer des formations techniques de 3 mois après le SLC, et d'étendre ces formations aux mères défavorisées. Pour les grands de la classe 10, il y a pas de formations professionnelles existantes. Les formations techniques proposées par le gouvernement se terminent elle aussi au SLC. Une coopération avec la MLS pour mettre en place les contenus de ces formations avec des partenaires français sera mise en place, axées dans un premier temps sur l'informatique et les métiers de la construction, le guide de l'AFPS sera utilisé comme support pédagogique pour ces dernières. Ce projet de formation aux métiers de la construction fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Fond de Solidarité Savoie Népal à hauteur de 4 000 €.

Dans le contexte actuel au Népal, le projet de maison d'accueil est abandonné.

Par ailleurs, SA s'est impliqué dans le Collectif Savoie Népal, mis en place par le département de la Savoie pour mettre en relation les associations savoyardes œuvrant au Népal.



Le séjour d'Eric et Martine les a conduits à proposer de lancer un appel à projet pour l'équipement de la salle informatique de la MLS. Les sommes récoltées ont permis d'envoyer 2 500 € à Parinita pour qu'elle puisse acheter le matériel avant la rentrée prochaine d'Avril.

Parinita va en accompagnement de ce projet créer des modules de cours de 90h pour les classes 6 à 9.

Pour assurer l'information aux adhérents et aux soutiens de l'association, l'élaboration d'une base de données avance et devrait se finaliser courant mars, avec l'aide de la société de conseil en informatique IN SITU, qui apportera ces compétences sous forme de don en nature. Cette base de données permettra d'organiser l'ensemble des informations concernant les enfants transmises et à transmettre par Sumitra

Eric et Martine ont présenté les actions de leur séjour dans la LI°1 (téléchargeable sur le site de l'association)

Diffusée sans information préalable à Nathalie Despas (Humanlaya), cette lettre d'information a mis en exergue les différences de visions des membres fondateurs.

Les nombreux échanges de novembre 2015 ont permis de faire le constat de l'impossibilité de mettre en place une organisation efficace entre Toulouse et Chambéry, tant sur le fond que sur la forme. Mme Despas et Humanlaya ont démissionné du CA de l'association en novembre 2015.

A ce jour, plus de 30 des anciens parrains et marraines des enfants nous ont ou indiqués qu'ils abandonnaient leurs soutiens (5 par mail) ou n'ont pas donné suite à nos courriels leur proposant de poursuivre le projet.

Soutiens d'Avenir va prendre en charge pour l'année scolaire 2016/2017 les frais de scolarités de 55 enfants (dont 6 internes).

A ce jour, 15 enfants bénéficient d'un soutien individuel (total ou partiel). L'objectif de l'année à venir va être de trouver des soutiens supplémentaires pour assurer dans le temps nos actions.

8 donateurs (entreprises et particuliers) ont choisi de s'engager dans le soutien collectif.

8 donateurs (entreprises et particuliers) ont choisi de s'engager dans le soutien des projets de l'association.

L'association compte 10 adhérents plus les 3 membres du bureau à la date de la convocation à la présente AG.

2 – Présentation du rapport financier

Dépenses :

Dépenses 2015 (depuis la création de l'association) : 1 245,57

Dépenses prévisionnelles 2016 : 24 000 €

Recettes :

Recettes 2015 : 19 431 €

Recettes prévisionnelles 2016 : 37 364 €

-

Etat au 31 décembre 2015 (cf bilan au 31/12)

Les recettes

Versement PVS : 17 531 € (suite à dissolution)

Dons directs : 1 800 €

Vente : 100 €

Les dépenses :

Elles ont été limitées cette année, les frais de scolarité 2015/2016 ayant été payés par PVS avant sa dissolution. La dépense principale de 1 000 euros correspond aux achats de produits destinés à la vente lors du marché de Noël et au règlement de l'assistance de Sumitra à la MLS.

SOUTIENS D'AVENIRS - Bilan au 31/12/2015			
Objet	Dépenses	Recettes	Commentaires
Philmy Voyageurs Solidaires		17 272,50	Transfert trésorerie PVS - AG de dissolution du 9/5/2015
Frais de compte	-6,59		Débit Banque postale
MG		500,00	Don
PG		200,00	Soutien
Christine BAILLE	-50,00		Réalisation Logo
La Poste	-98,00		Affranchissement 4 colis 48 kg
La Poste	-73,50		Affranchissement 3 colis 36 kg
Cotisation Adispo Asso Classic	-24,00		Débit Banque postal 2/7 et 2/10
AB		100,00	Don liquide
La Poste	-24,48		Affranchissements bulletins scolaires
EP		1 000,00	Don
Liquide voyage Népal oct 2015	-1 000,00		Détails dépenses dans le rapport AGO
Philmy Voyageurs Solidaires		258,50	Solde tranfert dissolution
Vente bol de prière		100,00	Remise du 1/12
Journal Officiel	31,00		Publication changement de statuts
Totaux :	-1 245,57	19 431,00	
Solde :		18 185,43	

Dépenses Népal Septembre / Octobre 2015

Détail de l'utilisation des 1 000 € dépensées pour le compte de l'association.

La monnaie de règlement figure en bleu		Taux de change moyen :		117 Rps/€
Date	Objet	Montant		
		Rps	€	
03/10/15	Petits déjeuner journée interne Heartland Academy	7 650,00	65,38	14 enfants + 3 adultes
03/10/15	Katmandou Fun park	2 660,00	22,74	Entrée + 2 activités par enfants + glaces
04/10/15	Taxi Bala	3 000,00	25,64	Visite village et diagnostic école
13/09/15	Cartes zones touchées par le seisme	2 380,00	20,34	
14/09/15	Costume école KB	1 100,00	9,40	
14/09/15	Tenue de sport KB	1 400,00	11,97	
14/09/15	Sac de classe Isika	450,00	3,85	
29/09/15	Portable	1 450,00	12,39	
29/09/15	Carte SIM + recharge 500 Rps	800,00	6,84	
02/10/15	Calendrier + Cartes postale + Marque page	7 475,00	63,89	
02/10/15	Epices	7 614,00	65,08	
02/10/15	Lampes + calepins	3 300,00	28,21	
06/10/15	Colliers + Bracelets + portes clefs	12 500,00	106,84	
05/10/15	Bols de prière	13 018,00	111,26	Vendu 160 €
11/11/15	Avance 6 mois salaire Sumitra	35 100,00	300,00	Par l'intermédiaire de Marc Babulle
	reste en Rps	5 500,00	47,01	
	reste en €	11 700,00	100,00	
		117 097,00	1 000,83	

Le voyage a permis de revenir avec des produits Népalais faciles à vendre au bénéfice de l'association pour une recette prévisionnelle de 1 000 €.

Objectif attend, les ventes du marché de Noël à Chambéry, organisé avec le Collectif Savoie Népal ont permis de récolter plus de 1 164,54 €



Dépenses prévisionnelles 2016

Déjà réalisées à ce jour :

- . Frais de scolarité d'Isika et de KB : 500 € envoyé à Paranita qui s'est chargé du règlement.
- . Financement de l'équipement de la salle informatique de la MLS : 2 500 €

Dépenses à venir :

Soutiens scolaires :

MLS :	9 000 €	40 enfants
Heartland Academy :	6 000 €	6 enfants en internat
Baal Bikask School ;	1 000 €	4 enfants
Bright School :	500 €	2 enfants
Geeta Mata School :	500 €	2 enfants
Schowa Bhagawati School :	250 €	1 enfant
Projet Constructions ;	2 000 €	
Achats Népal :	1 000 €	(Pour vente manifestation)
Partenaria MLS :	350 €	(7 mois restant sur 2016)
Frais divers :	400 €	(Frais de tenue de compte, cotisation d'assurance, petites fournitures)

Total dépenses prévisionnelles 2016 : 24 000 €

Les frais de structure représentent 1,66% des dépenses, le reste étant intégralement affecté à la réalisations des projets au Népal.

Soutiens d'Avenir n'a versé aucun salaire aux membres du bureau ni remboursé de frais engagés par ceux-ci au titre de leur activité en faveur de l'association (seule la règle d'abandon de créance est utilisée pour les membres actifs)

Recettes prévisionnelles 2016

Déjà réalisées à ce jour :

- Report compte courant :	18 185 €
- Parrainages confirmés	3 090 €
- Ventes évènements :	1 164 €
- Dons déjà reçus :	7 480 €

Recettes à venir :

- Soutiens enfants :	445 €	(paiement échelonnés)
- Subventions :	4 000 €	
- Ventes produits Népalais :	2 000 €	
- Dons :	1 000 €	

Total recettes prévisionnelles 2016 : 37 364 €



Le report de 2015 va permettre d'assurer le financement de projets pour 2016, mais avec un solde prévisionnel de l'ordre de 14 000 € à fin 2016, insuffisant pour l'année 2017.
Il convient que tous et toutes se mobilise pour inscrire le projet dans la durée, en recherchant principalement des soutiens qui s'inscriront dans la durée par le biais de soutien individuel à un enfant.

3 - Résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Première résolution :

L'assemblée générale approuve le rapport moral présenté.

Contre : ... Abstention : Pour :

Approuvée

Deuxième résolution :

L'assemblée générale approuve le rapport financier présenté.

Contre : ... Abstention : Pour :

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la séance levée à h

Points divers

L'ordre du jour étant épuisé, Eric Pasquier déclare la clôture de la séance à ... h

Le président
Eric Pasquier

La secrétaire
Martine Jourdan Pasquier

La Trésorière
Catherine Michaud